

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du Mardi 29 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-neuf avril à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Loïc LALYS, s'est réuni, à la salle « Légion d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons, pour sa séance.

Date de la convocation :

17 avril 2025

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	20	0	20

Sous la Présidence de M. Loïc LALYS, président du SITUS

Présents : Mme BERGÉ Séverine, Mme HARDY Claudia, Mme LALUC Sylvie, Mme MARTIN Nathalie, Mme VOYEUX Eliane, M. BÉZIN Jean-Marc, M. BOURGEOIS Guillaume, M. CHOQUENET Vincent, M. COUTEAU Jean-Marie, M. COUVREUX Claude, M. DESUMEUR Alex, M. FAUCON Emilien, M. LALYS Loïc, M. MADIOT Claude, M. MARCHAL Jean-Bernard, M. MONTARON Philippe, M. NIVART Jean-Luc, M. PHILIPON Vincent, M. ROUTIER Thierry, M. WALLE Dominique

Secrétaire de séance : M. BÉZIN Jean-Marc

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza

Personnel de la ville de SOISSONS : M. Arnaud BELAN, M. Fabrice PIERRE-ABELE

Les absents sont excusés

Budget Primitif 2025	Rapport
	N°5

Le Budget Primitif 2025 reprend les orientations qui avaient été définies lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) présenté lors du Comité Syndical du 31 mars 2025.

Le Budget Primitif 2025, respectant la nomenclature M43, est annexé au présent rapport.

PRESENTATION GENERALE

Le Budget Primitif 2025 est en équilibre, en section d'exploitation, en dépenses et en recettes avec :

Les dépenses pour un montant de 6 919 888,92 € H.T

Les recettes pour un montant de 6 919 888.92 € H.T

Le déficit de l'année 2024 est reporté au Budget Primitif 2025 comme décidé par le Comité syndical lors du vote de l'affectation du résultat au 002 D- 439 443.70 €

En section d'investissement, le budget est en suréquilibre avec :

Les dépenses pour un montant de 1 438 801,22 € H.T

Les recettes pour un montant de 1 636 779,50 € H.T

Le solde d'exécution de l'année 2024 est reporté au budget primitif au 001 R-1 367 002,13 €

SECTION D'EXPLOITATION

1. DEPENSES D'EXPLOITATION

Les prévisions de dépenses de la section d'exploitation au BP 2025 sont estimées à **6 919 888,92 €** soit en augmentation de **4,75 %** par rapport au CA 2024.

Les prévisions de dépenses réelles d'exploitation 2025 sont estimées à **6 210 667,85€** et affichent une augmentation de **3,56 %** par rapport au CA 2024.

Le total des dépenses d'ordre d'exploitation a diminué par rapport à l'exercice 2024 : **- 55,68% (- 338 935,34 €)**.

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses d'exploitation par chapitre :

Chapitre/Compte	CA 2024 (réalisé)	BP 2025	Variation BP2025/CA2024 (réalisé)
011 - Charges à caractère général	5 628 408,72 €	5 738 247,85 €	1,96%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	343 457,78 €	445 370,00 €	29,67%
014 - Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	-
65 - Autres charges de gestion courante	25 375,53 €	22 050,00 €	-15,08%
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DE SERVICES (011+012+014+65)	5 997 242,03 €	6 205 667,85 €	3,48%
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	-
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	0,00 €	5 000,00 €	-
TOTAL DEPENSE REELLES	5 997 242,03 €	6 210 667,85 €	3,56%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	608 712,71 €	269 777,37 €	-55,68%
TOTAL DES PRELEVEMENT AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	608 712,71 €	269 777,37 €	-55,68%
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	6 605 954,74 €	6 480 445,22 €	-1,90%
002- Déficit antérieur reporté	0,00 €	439 443,70 €	-
TOTAL DE LA SECTION	6 605 954,74 €	6 919 888,92 €	4,75%

Dans le détail les principales propositions budgétaires 2025 sont les suivantes en section d'exploitation :

Chapitre 011

Le chapitre 011 « Charges à caractère général » est abondé à hauteur de 5 738 747.85 € soit en augmentation de 1,96 % par rapport au BP 2024.

Les principaux comptes de ce chapitre sont :

- **L'article 604 « Achats d'études, prestations de services »** est abondé de 50 000 € pour le lancement et le suivi du marché de transport urbain.
- **L'article 611 « sous-traitance générale »** est abondé à hauteur de 5 195 247,85€.
- Cet article correspond au coût de la réalisation des lignes de transport (TUS, TAD et Scolaires).
- **L'article 6068 « Autres matières et fournitures »** se voit affecter 11 000,00 € pour l'achat de la billetterie et de la signalétique notamment.
- **L'article 6135 « Locations mobilières »** est abondé à hauteur de 340€, pour la location du TPE.
- **L'article 61521 « Entretien et réparations bâtiments publics »** est abondé à hauteur de 7 000 € et correspondent aux dépenses récurrentes et exceptionnelles d'entretien des locaux.
- **L'article 61558 « Autres biens mobiliers »** est abondé à hauteur de 1 500 € la matérialisation du réseau (zébras, bandes jaunes...) et les réparations de poteaux.
- **Le compte 6156 « Maintenance »** est crédité d'un montant de 110 000 €, somme nécessaire au règlement des contrats de maintenance du matériel (billettique, standard téléphonique, parc informatique, machine à affranchir, contrôle des installations électriques, des extincteurs, des logiciels comptables...), ainsi qu'au règlement de l'abonnement annuel KBOX.
- **L'article 617 « Etudes et recherches »** se voit créditer d'une somme de 40 000 €, afin de couvrir les frais relatifs à la réalisation d'études de restructuration du réseau de transport.
- **L'article 618 « Divers »** est abondé à hauteur de 230 000 € afin de régler principalement les frais d'assistance technique jusque fin juin. Les crédits sur ce compte enregistrent une baisse de 55%. Cependant une partie des crédits est à reporter au chapitre 012 pour financer le recrutement d'un directeur ainsi que de deux agents techniques.
- **L'article 6227 « Frais d'actes et de contentieux »** est abondé de 40 000€, suite à la sollicitation d'une avocate dans le cadre de son expertise pour certains dossiers ainsi que la réalisation d'un audit financier.

- **L'article 6231 « Annonces et Insertions »** est abondé à hauteur de 2 300 € pour le règlement des frais d'insertion des avis d'appel public à la concurrence et avis d'attribution dans le cadre des consultations lancées par le Syndicat.
- **L'article 6238 « Divers »** est abondé de 12 500€ afin de régler les cotisations du S.I.T.U.S pour son adhésion au GART et à Hauts-de-France Mobilité.

Chapitre 012

Le chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés » est crédité de la somme de 445 370 € soit une hausse de 29.67 % par rapport au budget 2024. Cette augmentation de 102 000 € est compensée par la diminution de crédits sur le chapitre 011, suite au non renouvellement du marché d'assistance technique et au recrutement de personnel par le SITUS.

L'article 6411 « salaires, appointements, commissions de base » est abondé à hauteur de 270 000 €.

Les sommes inscrites sur les articles correspondants aux cotisations sont également en hausse en fonction de l'augmentation des crédits inscrits au compte 6411 et également à l'évolution du taux global des cotisations URSSAF et à l'augmentation du taux de contribution employeur à la CNRACL.

Chapitre 65

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » est abondé d'une somme de 22 050 € répartie de la manière suivante :

- Article 6531 « Indemnité » : 21 500 €
- Article 6583 « Déficits sur opérations de gestion » : 5 €
- Article 6542 « Créances éteintes » : 500 €
- Article 6588 « Autres charges diverses de gestion courante » : 45 €

Chapitre 67

Le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » n'est pas abondé. Il est utilisé essentiellement pour les titres annulés sur l'exercice antérieur ce qui n'est pas le cas pour cette année.

Chapitre 022

La somme de 5 000€ est affectée au **chapitre 022 « dépenses imprévues (exploitation) »**.

Chapitre 042

Le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre section » est abondé à hauteur de 269 777.37 € sur l'article 6811 « Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Le chapitre 002 « Déficit antérieur reporté » présente une inscription de 439 443,70€

2. RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation, sont en augmentation par rapport au Compte administratif 2024 à hauteur de 12,22 %. Contrairement aux années précédentes il n'y a pas d'excédent mais un déficit d'exploitation reporté en 2025.

Le tableau ci-dessous détaille les recettes d'exploitation par chapitre :

Chapitre/Compte	CA 2024 (Réalisé)	BP 2025	Variation BP2025/CA2024 (réalisé)
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	453 638,06 €	0,00 €	-100,00%
013 - Atténuations de charges	1 718,00 €	1 700,00 €	-1,05%
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	578 655,82 €	790 000,00 €	36,52%
73 - Produits issus de la fiscalité	2 482 293,45 €	2 800 000,00 €	12,80%
74 - Subventions d'exploitation	2 507 263,06 €	2 942 287,70 €	17,35%
75 - Autres produits de gestion courante	24 295,40 €	0,00 €	-100,00%
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES (70+73+74+75+013)	5 594 225,73 €	6 533 987,70 €	16,80%
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €	-
77 - Produits exceptionnels	118 647,25 €	2 100,00 €	-98,23%
TOTAL DES RECETTES REELLES	5 712 872,98 €	6 536 087,70 €	14,41%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	383 801,22 €	-
TOTAL SECTION	6 166 511,04 €	6 919 888,92 €	12,22%

Le total des recettes réelles estimées est de **6 536 087.70 €**. Quant au total des recettes de la section d'exploitation il s'élève à **6 919 888.92 €**, soit une augmentation de 12.22% par rapport au CA 2024.

Dans le détail les principales estimations des recettes du budget 2025 sont les suivantes en section d'exploitation :

Chapitre 013

Le chapitre 013 « Atténuations de charges » est crédité de 1 700 € qui correspondent à la compensation du supplément familial de traitement.

Chapitre 70

Le chapitre 70 « Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises » est crédité d'une somme de 790 000 € répartie ainsi :

- 721 000 € à l'article 7061 « Transport de voyageurs ». Cela correspond aux prévisions de vente des titres de transport pour l'ensemble du réseau (TUS, TAD et SCOL'TUS), sachant qu'une hausse des tarifs est proposée par ailleurs.
- 19 000 € à l'article 7062 « Recettes de messageries par autocars », somme qui correspond à la location publicitaire des flancs et arrières des bus.
- 50 000 € à l'article 7084 « Mise à disposition de personnel facturée ». Cette somme correspond au droit d'accès à la Centrale de Mobilité « Mobilinfos », du réseau de Château-Thierry pour l'information et les réservations TAD réalisées. La convention étant renouvelé en 2025, elle doit être revue en fonction de la masse salariale.

Chapitre 73

Le chapitre 73 « Produits issus de la fiscalité » est abondé d'une somme de 2 800 000 €, suite à la baisse exceptionnelle sur l'année 2024, et aux deux premiers versements qui montre une tendance à un retour à la hausse en 2025. Un courrier va être envoyé aux services concernés pour avoir des explications sur la tendance de l'année dernière, et pour obtenir un reversement des sommes manquantes.

Chapitre 74

Le chapitre 74 « Subventions d'exploitation » est crédité d'une somme de 2 942 287,70 € :

- Article 7471 « Etat » est abondé à hauteur de 13 104 € et correspond au montant annuel de la Dotation Globale de Décentralisation,
- Article 7472 « Régions » est abondé à hauteur de 1 449 183,70 € qui correspond au versement du transfert financier pour les transports scolaires pour l'année,
- L'article 7474 « Communes » est crédité d'une somme de 1 480 000 € décomposée comme suit :
 - Participation des entités membres : 1 433 630,95 € HT :
 - **Au titre des Transports Urbains Soissonnais :**

- GrandSoissons Agglomération : 970 468,92 € H.T
- Bucy-le-Long : 41 143,39 € H.T
- Missy-sur-Aisne : 13 404,85 € H.T
- Chivres-Val : 11 357,18 € H.T

○ **Au titre des Transports A la Demande :**

- GrandSoissons Agglomération : 248 635,05 € H.T.
- Braye : 4 377,03 € H.T
- Chaudun : 8 227,50€ H.T
- Ciry-Salsogne : 30 244,29 € H.T
- Clamecy : 7 931,31 € H.T
- Margival : 12 242,52 € H.T
- Neuville-sur-Margival : 3 817,56 € H.T
- Rozières-sur-Crise : 7 832,58 € H.T
- Terny-Sorny : 10 959,03 € H.T
- Vuillery : 1 513,86 € H.T
- Communauté de Communes de Retz en Valois : 61 475,88 € H.T

Ces participations ont été calculées au prix de 32,91 € H.T par habitants pour les communes desservies par le Transport à la demande et au prix de 21.11 € HT pour les communes desservies par le transport urbain soissonnais, sur la base du recensement du 1^{er} Janvier 2025 publié par l'INSEE. Les participations respectives du TAD et du TUS ont été établies de manière à ce que les participations des communes soient dans les mêmes proportions pour les deux services.

- Subvention d'équilibre pour l'exploitation des Vélos Libres Services (plafonnée à 72 500 € HT maximum) : 46 369,05 € HT

Chapitre 77

Le chapitre 77 « Produits exceptionnels » est abondé à hauteur de 2 100 € € inscrits à l'article 7711 " Débits et pénalités perçus"

Le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre section » est abondé à hauteur de 383 801,22€ €, somme qui correspond à la reprise des amortissements de la partie solution outil de gestion du marché de transport à la demande.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le budget des dépenses d'investissement est en augmentation par rapport à celui de 2024.

Le détail des dépenses d'investissement proposé par chapitre est le suivant :

Chapitre/Compte	CA 2024 (Réalisé)	BP 2025	Variation BP2025/BP2024 (réalisé)
001- Déficit d'investissement n- 1	0,00 €	0,00 €	-
020 - Dépenses imprévues	0,00 €	75 000,00 €	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	383 801,22 €	-
20 - Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	20 000,00 €	400,00%
21 - Immobilisations corporelles	47 878,48 €	960 000,00 €	1863,30%
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES	49 878,48 €	1 438 801,22 €	2724,47%

Parmi les comptes de la section d'investissement, il faut notamment retenir en dépenses :

Chapitre 020 « Dépenses imprévues » : 75 000 €

Chapitre 040 « Opérations d'ordre et de transfert entre section » : 383 801,22 € (reprise des amortissements)

Chapitre 20 : « Immobilisations incorporelles » : 20 000 €

Chapitre 21 « Immobilisations corporelles », crédité de 960 000 € :

- Ligne 2135 « Installation générales, agencements, aménagements des constructions » est abondée à hauteur de 15 000 €,
- Ligne 2156 « Matériel de transport d'exploitation » est abondée à hauteur de 100 000 €,
- Ligne 2182 « Matériel de Transport » est abondée à hauteur de 800 000€, pour permettre l'acquisition de deux véhicules et le rachat de la flotte des véhicules dédiés au transport à la demande à la RRTHDF,

- Ligne 2183 « Matériel de bureau et matériel informatique », cet article est abondé à hauteur de 10 000 €,
- La ligne 2184 « mobilier » est abondée à hauteur de 15 000 €,
- La ligne 2188 « autres » est abondée à hauteur de 20 000€.

Chapitre 23

Au Chapitre 23 « Immobilisations en cours » il n'est prévu aucune dépense.

2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont en augmentation par rapport à 2024.

Le détail des recettes d'investissement par chapitre est le suivant :

Chapitre/Compte	CA 2024 (Réalisé)	BP 2025	Variation BP2025/CA2024 (réalisé)
-----------------	-------------------	---------	---

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	808 167,90 €	1 367 002,13 €	69,15%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	-
16-Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	-
20 - Immobilisation incorporelles	0,00 €	0,00 €	-
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	-
TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00 €	0,00 €	-

021 - Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	608 712,71 €	269 777,37 €	-55,68%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	-
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA	608 712,71 €	269 777,37 €	-55,68%

SECTION D'EXPLOITATION			
---------------------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	608 712,71 €	269 777,37 €	-55,68%
-------------------------------	--------------	--------------	---------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	608 712,71 €	269 777,37 €	-55,68%
--	--------------	--------------	---------

TOTAL DE LA SECTION	1 416 880,61 €	1 636 779,50 €	15,52%
------------------------	----------------	----------------	--------



Parmi les comptes de la section d'investissement, il faut notamment retenir en recettes :

Chapitre 001

Le Chapitre 001 « Solde d'exécution positif reporté ou anticipé » est abondé à hauteur de 1 367 002,13 € conformément à la l'affectation du résultat 2024.

Chapitre 040

Le chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre section » est quant à lui crédité à hauteur de 269 777,37 €, correspondant aux amortissements (comptes 2805- 28131- 28135 - 28153 – 28156- 28182– 28183 - 28184).

Il est demandé au membre du Comité Syndical de se prononcer sur le projet de Budget Primitif 2025 par chapitre tel que présenté en annexe à cette délibération.

Avis favorable des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Le Comité syndical après en avoir délibéré adopte par chapitre le Budget Primitif 2025 tel que défini ci-dessus. Sont joints à la délibération le Budget Primitif et ses annexes.

Vote :

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

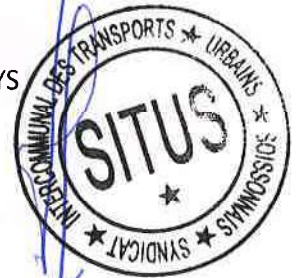
Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 2 mai 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Loïc LALYS





Synthèse statistiques du S.I.T.U.S au 1^{er} janvier 2025

1. Renseignements d'ordre général :

- Nombre de communes adhérentes au Syndicat Mixte : 44 (27 communes appartenant au GrandSoysons Agglomération + 12 communes extérieures+ 5 communes de la Communauté de communes de Retz en valois).
- Desserte de 7 communes en dehors du périmètre du SITUS (convention avec la CC de Retz en valois)
- Nombre de communes desservies : 51
- Longueur du réseau :
 - TUS : 99,999 Km (y compris le tronc commun)
 - TAD : 185,658 Km
 - SCOL'TUS : LMJV : 600,34 km – Me : 445,14 km
- Nombre de kilomètres parcourus :
 - TUS : 521 919,083 Km
 - TAD : 359 292,240 Km
 - SCOL'TUS : 230 667 km

2. Statistiques démographiques :

- Population du RT : 61263
- Population du RT desservie : 61 263
- Nombre de membres au Comité Syndical : 26
- Nombre de voyageurs estimés (données 2024) :
 - TUS : 601 083 voyages - TAD : 43 936 voyages
- Nombre de cartes Sénior et PMR délivrées (données 2024) : 413
- Nombre de coupons jeunes délivrés (données 2024):
 - Mensuels : 5621
 - Trimestriels : 1738
- Nombre de cartes « SCOL'TUS » délivrées (données 2024) : 1712

3. Statistiques financières :

- Taux de versement transport : 0,60 %

4. Etat de la dette du Syndicat

- Emprunt : Néant

5. Données sociales au 31 décembre 2024

- a) Emplois titulaires : 4 (filière administrative : un Attaché Territorial, un Adjoint Administratif, deux Adjoints Administratifs principal de 1^{ère} classe),
- b) Emploi stagiaire : 1
- c) Emplois non titulaires : 2
- d) Vacance de poste ne donnant pas lieu à recrutement : 1

Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le




ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

**PROJECTION Répartition des charges intercommunales relatives aux Transports Urbains et
aux Transports à la Demande
Année 2025**

PDF
C:\Users\A
03\Downloads\dep

Communes	population INSEE au 01/01/2025	Prix unitaire Hors Taxes 2025	Total HT 2025	50%	TTC
Belleu	3690	21,11 €	77 895,90 €	38 947,95 €	42 842,75 €
Billy-sur-Aisne	1161	21,11 €	24 508,71 €	12 254,36 €	13 479,80 €
Courmelles	1872	21,11 €	39 517,92 €	19 758,96 €	21 734,86 €
Crouy	3079	21,11 €	64 997,69 €	32 498,85 €	35 748,74 €
Cuffies	1785	21,11 €	37 681,35 €	18 840,68 €	20 724,75 €
Pasly	1084	21,11 €	22 883,24 €	11 441,62 €	12 585,78 €
Soissons	29320	21,11 €	618 945,20 €	309 472,60 €	340 419,86 €
Venizel	1358	21,11 €	28 667,38 €	14 333,69 €	15 767,06 €
Villeneuve-Saint-Germain	2623	21,11 €	55 371,53 €	27 685,77 €	30 454,35 €
POPULATION TUS	45972	21,11 €	970 468,92 €	485 234,46 €	533 757,91 €
Acy	1039	32,91 €	34 193,49 €	17 096,75 €	18 806,43 €
Bagneux	63	32,91 €	2 073,33 €	1 036,67 €	1 140,34 €
Bernois le château	860	32,91 €	28 302,60 €	14 151,30 €	15 566,43 €
Chavigny	162	32,91 €	5 331,42 €	2 665,71 €	2 932,28 €
Cuisy-en-Almont	363	32,91 €	11 946,33 €	5 973,17 €	6 570,49 €
Juvigny	290	32,91 €	9 543,90 €	4 771,95 €	5 249,15 €
Leury	103	32,91 €	3 389,73 €	1 694,87 €	1 864,36 €
Mercin-et-Vaux	965	32,91 €	31 758,15 €	15 879,08 €	17 466,99 €
Missy-aux-Bois	104	32,91 €	3 422,64 €	1 711,32 €	1 882,45 €
Osly-Courtil	334	32,91 €	10 991,94 €	5 495,97 €	6 045,57 €
Ploisy	98	32,91 €	3 225,18 €	1 612,59 €	1 773,85 €
Pommiers	755	32,91 €	24 847,05 €	12 423,53 €	13 665,88 €
Septmonts	581	32,91 €	19 120,71 €	9 560,36 €	10 516,40 €
Serches	283	32,91 €	9 313,53 €	4 656,77 €	5 122,45 €
Sermoise	352	32,91 €	11 584,32 €	5 792,16 €	6 371,38 €
Vauxbuin	783	32,91 €	25 768,53 €	12 884,27 €	14 172,70 €
Vauxrezis	329	32,91 €	10 827,39 €	5 413,70 €	5 955,07 €
Vregny	91	32,91 €	2 994,81 €	1 497,41 €	1 647,15 €
Population TAD	7555	32,91 €	248 635,05 €	124 317,53 €	136 749,28 €
Population de la CAS	53527		1 219 103,97 €	609 551,99 €	670 507,19 €
Braye	133	32,91 €	4 377,03 €	2 188,52 €	2 407,37 €
Bucy-le-Long	1949	21,11 €	41 143,39 €	20 571,70 €	22 628,87 €
Chaudun	250	32,91 €	8 227,50 €	4 113,75 €	4 525,13 €
Chivres-Val	538	21,11 €	11 357,18 €	5 678,59 €	6 246,45 €
Ciry-Salsogne	919	32,91 €	30 244,29 €	15 122,15 €	16 634,37 €
Clamecy	241	32,91 €	7 931,31 €	3 965,66 €	4 362,23 €
Dommiers	315	32,91 €	10 366,65 €	5 183,33 €	5 701,66 €
Fontenoy	479	32,91 €	15 763,89 €	7 881,95 €	8 670,15 €
Margival	372	32,91 €	12 242,52 €	6 121,26 €	6 733,39 €
Missy-sur-Aisne	635	21,11 €	13 404,85 €	6 702,43 €	7 372,67 €
Neuville-sur-Margival	116	32,91 €	3 817,56 €	1 908,78 €	2 099,66 €
Pernant	702	32,91 €	23 102,82 €	11 551,41 €	12 706,55 €
Rozières-sur-Crise	238	32,91 €	7 832,58 €	3 916,29 €	4 307,92 €
Saconin-et-Breuil	202	32,91 €	6 647,82 €	3 323,91 €	3 656,30 €
Tartiers	170	32,91 €	5 594,70 €	2 797,35 €	3 077,09 €
Terny-Sorny	333	32,91 €	10 959,03 €	5 479,52 €	6 027,47 €
Vuillery	46	32,91 €	1 513,86 €	756,93 €	832,62 €
Population CCRV	1868	32,91 €	61 475,88 €	30 737,94 €	33 811,73 €
Population hors CAS	7638		214 526,98 €	107 263,53 €	117 989,88 €
Population du Ressort Territorial	61165		1 433 630,95 €	716 815,52 €	788 497,07 €

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
 Reçu en préfecture le 06/05/2025
 Publié le 
 ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

INVENTAIRE DU MATERIEL URBAIN AU 1er JANVIER 2025

DESIGNATION DU MATERIEL	QUANTITES TUS		QUANTITE TAD	TOTAL
	RESEAU	MAGASIN	RESEAU	
POTEAUX MDO	219	4	2	225
POTEAUX MDO DOUBLE	8	0	0	8
POTEAUX CITAPRIM	0	103	129	232
PORTE DE POTEAUX MDO	227	4	2	233
ETRIERS POUR CITAPRIM	0	0	129	129
PLEXIS POUR CITAPRIM	0	5	129	134
FONDS BLANCS POUR CITAPRIM	0	0	129	129
TETES DE POTEAUX ALU	0	206	195	401
TETES DE POTEAUX PVC	0	89	0	89
GRAND POTEAUX CITAPRIM	0	2	0	2
POTEAUX SABLON	0	2	0	2
PLEXIS SABLONS	0	6	0	6
PLEXIS MDO	227	0	2	229
PLAQUE HORAIRES MDO	227	0	2	229
POTEAUX ARRET FACULTATIF	6	4	0	10
PLAQUES HORAIRES	0	0	12	12
ABRI BUS	42	0	0	42
CADRE HORAIRES ABRI BUS	45	0	0	45
PLEXIS POUR ABRI-BUS	42	0	3	45
FONDS BLANCS POUR ABRI-BUS	42	8	3	53
TETES DE POTEAUX ABRI-BUS	0	0	0	0

COMPOSITION DU PARC TUS AU 01/01/2025									
N°	Marque et Type	Date de 1ère Mise en circulation	Puissance CV	Nbre places assises	Nbre total de places	Immatriculation ancienne nouvelle			N° Parc
1	HEULIEZ GX117L	24/07/2006	16	23	86 + 1 fauteuil roulant	BW	116	GB	15
2	HEULIEZ GX127L	09/08/2007	16	23	85 + 1 fauteuil roulant	BW	132	GB	16
3	HEULIEZ GX127L	08/07/2008	16	23	85 + 1 fauteuil roulant	BW	990	NY	17
4	HEULIEZ GX327	07/08/2009	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	AC	892	JF	18
5	HEULIEZ GX327	09/08/2010	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	AY	513	DT	19
6	HEULIEZ GX327	10/08/2011	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	BS	569	QC	20
7	HEULIEZ GX327	02/07/2012	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	CH	859	EV	21
8	HEULIEZ GX327	17/07/2013	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	CW	746	ZM	22
9	HEULIEZ GX327	13/12/2013	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	DB	025	HN	23
10	HEULIEZ GX327	13/12/2013	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	DB	113	HN	24
11	HEULIEZ GX337	10/07/2014	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	DH	432	NN	25
12	Fiat Dietrich City 21	17/04/2015	6	10	21 + 1 fauteuil roulant	DQ	312	VH	26
13	Fiat Dietrich City 21	17/04/2015	6	10	21 + 1 fauteuil roulant	DQ	372	VH	27
14	HEULIEZ GX337	21/07/2015	21	29	115 + 1 fauteuil roulant	DT	117	KX	28
15	IVECO URBANWAY	10/06/2016	18	26	107 + 2 fauteuils roulants	EC	604	YS	29
16	IVECO URBANWAY	15/06/2017	18	26	107 + 2 fauteuils roulants	EN	552	HQ	30
17	IVECO URBANWAY	27/07/2018	18	26	107 + 2 fauteuils roulants	EZ	981	JS	31
18	Mercedes City 29	01/07/2019	6	11	28 +1 fauteuil roulant	FH	327	NC	32
19	IVECO URBANWAY	26/09/2019	18	26	107 + 2 fauteuils roulants	FK	433	KE	33
19	IVECO URBANWAY	20/04/2022	18	26	107 + 2 fauteuils roulants	GF	920	XH	34

Etat des biens 2025

SITUS - SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

04/04/2025

Publié le

ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

BUD - Budget Principal

Compte : 2051 - Concessions et droits similaires

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
202300000098	Mise en oeuvre OFLUX	17/03/2023	4 598,00 €	2	2 299,00 €	4 598,00 €	0,00 €
202400000099	Mise en Ligne LOGICIEL SIMCO	07/05/2024	2 000,00 €	2	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Total du compte : 2051			6 598,00 €		3 299,00 €	5 598,00 €	1 000,00 €

Compte : 2131 - Bâtiments

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
199910	Achat des locaux 8 rue de la Buerie 02200 SOISSONS	01/06/1999	111 961,83 €	50	2 239,24 €	55 981,00 €	55 980,83 €
2001010	réhabilitation des deuxièmes et troisièmes étages	04/01/2001	85 912,10 €	50	1 577,97 €	44 884,52 €	41 027,58 €
200217	Provisions pour travaux escaliers	11/02/2002	16 726,14 €	50	334,52 €	6 690,40 €	10 035,74 €
200311	Base de bus urbains	03/12/2003	540 986,60 €	50	10 819,00 €	227 199,00 €	313 787,60 €
200502	Réfection de la devanture	15/07/2005	36 161,00 €	50	723,22 €	14 464,40 €	21 696,60 €
Total du compte : 2131			791 747,67 €		15 693,95 €	349 219,32 €	442 528,35 €

Compte : 2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
202000000043	Changement fenêtres 1er étage	23/09/2020	4 708,00 €	10	470,80 €	2 354,00 €	2 354,00 €
202000000053	Changement 2 fenêtres 1er étage	30/12/2020	1 446,00 €	15	96,40 €	482,00 €	964,00 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le



ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF


Compte : 2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
20210000063	Création de supports de communication	24/10/2021	3 770,00 €	15	251,33 €	1 005,32 €	2 764,68 €
20210000064	Graphisme mobilier Urbain transport	26/10/2021	5 700,00 €	15	380,00 €	1 520,00 €	4 180,00 €
20210000065	Graphisme mobilier urbain transport et impression des cartes réseau urbain	26/10/2021	1 291,50 €	15	86,10 €	344,40 €	947,10 €
20210000066	Marquage Véhicule et signalétique	05/11/2021	495,00 €	15	33,00 €	132,00 €	363,00 €
20220000063	Remplacement moteur rideau métallique	03/02/2022	861,50 €	15	57,43 €	172,29 €	689,21 €
20220000074	Création et pose supports de communication	08/09/2022	640,00 €	15	42,67 €	128,01 €	511,99 €
20220000080	totem	08/11/2022	1 110,00 €	15	148,00 €	222,00 €	888,00 €
20220000081	Bornes cyclovis	08/11/2022	1 577,00 €	15	210,31 €	315,44 €	1 261,56 €
20220000083	Création fiches informations voyageurs	10/11/2022	1 230,00 €	15	82,00 €	246,00 €	984,00 €
20240000098	Serrure de sécurité Boutique Bus - Mars 2024	02/05/2024	1 600,81 €	10	160,08 €	160,08 €	1 440,73 €
Total du compte : 2135			24 429,81 €		2 018,12 €	7 081,54 €	17 348,27 €

Compte : 2153 - Installations à caractère spécifique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
200701	Automatisation portes garages	01/03/2007	16 280,00 €	50	325,60 €	5 860,80 €	10 419,20 €
200702	Station de lavage	19/07/2007	102 165,25 €	50	2 043,31 €	36 779,58 €	65 385,67 €
200703	Station de gazole et station urée	06/07/2007	142 849,00 €	50	2 856,98 €	51 425,64 €	91 423,36 €
200707	Automatisation du portail de la base bus	28/08/2007	3 300,00 €	50	66,00 €	1 188,00 €	2 112,00 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
 Reçu en préfecture le 06/05/2025
 Publié le 
 ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF


Compte : 2153 - Installations à caractère spécifique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
200713	Chaudière base bus	31/12/2007	2 287,20 €	15	0,00 €	2 287,20 €	0,00 €
200714	Avance sur marché travaux base	11/01/2007	2 634,75 €	50	52,70 €	895,90 €	1 738,85 €
200802	Chaudière 1er étage SITUS	30/05/2008	1 768,49 €	15	0,00 €	1 768,49 €	0,00 €
200904	Thermostat chaudière 1er étage	07/09/2009	344,41 €	15	0,00 €	344,41 €	0,00 €
201211	Rénovation intérieur Boutique Bus	30/10/2012	28 609,00 €	15	1 907,27 €	24 794,51 €	3 814,49 €
201212	Rideau métallique sur porte de service	15/11/2012	3 277,30 €	15	218,49 €	2 840,37 €	436,93 €
201500000002	Chaudière du deuxième étage	11/02/2015	1 723,00 €	15	114,87 €	1 148,70 €	574,30 €
Total du compte : 2153			305 238,40 €		7 585,22 €	129 333,60 €	175 904,80 €

Compte : 2156 - Matériel de transport d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
202100000055	Imprimantes d'édition à bord bluetooth	07/06/2021	9 520,56 €	10	952,06 €	3 808,24 €	5 712,32 €
202100000058	Pack de pièces détachées	16/04/2021	13 649,71 €	10	1 365,00 €	5 460,00 €	8 189,71 €
202100000062	Mise en place SIV	30/08/2021	1 869,00 €	10	187,00 €	748,00 €	1 121,00 €
202200000069	Feux filaires cyclovis	09/06/2022	5 545,00 €	10	554,50 €	1 663,50 €	3 881,50 €
202200000071	Boîte de rivets et roues - Cyclovis	08/07/2022	501,50 €	10	50,15 €	150,45 €	351,05 €
202200000073	Système d'aide à l'exploitation et l'information voyageurs	29/07/2022	2 621,40 €	10	262,14 €	786,42 €	1 834,98 €
202200000088	Visuels Stations Cyclovis - Novembre 2022	26/12/2022	4 458,90 €	10	445,89 €	1 337,67 €	3 121,23 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
 Reçu en préfecture le 06/05/2025
 Publié le 
 ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

Compte : 2156 - Matériel de transport d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
202200000091	Smartphones contrôle	29/12/2022	1 462,00 €	10	146,00 €	438,00 €	1 024,00 €
202300000096	Totem Cyclovis	30/03/2023	3 600,00 €	10	360,00 €	720,00 €	2 880,00 €
202300000097	Borne V-Tree Cyclovis	30/03/2023	9 500,00 €	10	950,00 €	1 900,00 €	7 600,00 €
202300000100	Installation bornes de recharge électrique 1ère phase	20/06/2023	7 000,00 €	10	700,00 €	1 400,00 €	5 600,00 €
202300000102	Prestation Enedis- 2023	17/05/2023	7 890,00 €	10	789,00 €	1 578,00 €	6 312,00 €
202300000103	Installation bornes électriques pour véhicules 2ème phase	06/07/2023	17 880,00 €	10	1 788,00 €	3 576,00 €	14 304,00 €
202300000104	Installation bornes électriques pour véhicules	25/07/2023	12 780,00 €	10	1 278,00 €	2 556,00 €	10 224,00 €
202300000106	3 valideurs de titre	30/10/2023	1 258,75 €	10	125,88 €	251,76 €	1 006,99 €
202300000107	Totem	14/12/2023	1 050,00 €	10	105,00 €	210,00 €	840,00 €
202400000092	Socles Cyclovis Victor Hugo	01/01/2024	1 050,00 €	10	105,00 €	210,00 €	840,00 €
202400000101	Compresseur et Karcher	29/08/2024	340,83 €	1	340,83 €	340,83 €	0,00 €
202400000102	53 Smartphones conducteur- Septembre 2024	27/09/2024	22 934,16 €	5	4 586,83 €	4 586,83 €	18 347,33 €
202400000103	Droit d'accès au service U-Biv (interface Borne d'information voyageur)	27/09/2024	2 880,03 €	5	576,01 €	576,01 €	2 304,02 €
Total du compte : 2156			127 791,84 €		15 667,29 €	32 297,71 €	95 494,13 €

Compte : 2182 - Matériel de transport

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
200608	1 Bus GX117L 6925XV02	31/07/2006	200 770,00 €	10	0,00 €	200 770,00 €	0,00 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le



ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

Compte : 2182 - Matériel de transport

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
200711	1 bus GX 127L	25/07/2007	205 770,00 €	10	0,00 €	205 770,00 €	0,00 €
200903	Renault Master immat AA-673-CZ	05/05/2009	63 255,64 €	10	0,00 €	63 255,64 €	0,00 €
200906	Bus GX 327 immat AC-892-JF	07/09/2009	234 000,00 €	10	0,00 €	234 000,00 €	0,00 €
201001	1 GX 327 immat AY-513-DT	29/07/2010	234 000,00 €	10	0,00 €	234 000,00 €	0,00 €
201102	Renault Master BF-937-ND	14/03/2011	67 618,15 €	10	0,00 €	67 618,15 €	0,00 €
201103	Renault Master BF-985-ND	23/11/2011	67 618,15 €	10	0,00 €	67 618,15 €	0,00 €
201104	Renault Master BG-236-SP	14/03/2011	67 618,15 €	10	0,00 €	67 618,15 €	0,00 €
201107	1 GX 327 BS-569-QC	27/07/2011	234 000,00 €	10	0,00 €	234 000,00 €	0,00 €
201205	1 Bus Gx 327 immat CH 859 EV	25/07/2012	232 000,00 €	10	0,00 €	232 000,00 €	0,00 €
201213	1 Véhicule TAD Citroën immat CM-128-HC	23/11/2012	52 000,00 €	10	0,00 €	52 000,00 €	0,00 €
201303	1 GX 327 immat CW-746-ZM	29/07/2013	236 713,94 €	10	0,00 €	236 713,94 €	0,00 €
201304	Charte graphique des 14 véhicules TAD	29/07/2013	10 538,00 €	10	0,00 €	10 538,00 €	0,00 €
201310	1 Bus GX 327 immat DB-025-HN	23/12/2013	232 000,00 €	10	0,00 €	232 000,00 €	0,00 €
201311	1 bus GX 327 immat DB-113-HN	23/12/2013	232 000,00 €	10	0,00 €	232 000,00 €	0,00 €
201400000001	Acquisition de 2 SAEIV pour véhicules supplémentaires	16/01/2014	3 818,00 €	10	0,00 €	3 818,00 €	0,00 €
201400000002	Fourniture et installation d'u système EAD sur 16 bus urbains	11/02/2014	19 812,80 €	10	0,00 €	19 812,80 €	0,00 €
201400000003	Fournitures et installations d 14 EAD dans les véhicules TAD	06/05/2014	14 864,15 €	10	0,00 €	14 864,15 €	0,00 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le



ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

Compte : 2182 - Matériel de transport

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
201400000004	Système de vidéoprotection embarqué dans 16 bus	17/07/2014	55 693,00 €	10	0,00 €	55 693,00 €	0,00 €
201400000005	Acquisition d'un bus selon marché 2011/01 Facture N°1495799	22/07/2014	239 855,52 €	10	0,00 €	239 855,52 €	0,00 €
201400000011	3 sièges enfants	17/10/2014	149,98 €	10	0,00 €	149,98 €	0,00 €
201400000012	Acquisition de deux oblitérateurs et deux pupitres	12/12/2014	10 440,00 €	10	0,00 €	10 440,00 €	0,00 €
201500000001	2 SAEIV	14/01/2015	3 872,67 €	10	387,24 €	3 872,67 €	0,00 €
201500000003	Achat sièges enfant et réhausseurs pour TAD	03/03/2015	284,90 €	10	28,49 €	284,90 €	0,00 €
201500000007	Achat de deux systèmes de vidéoprotection pour les véhicules ligne Coeur de Vill	18/06/2015	6 286,00 €	10	628,60 €	6 286,00 €	0,00 €
201500000008	2 véhicules de gabarit moyen	08/07/2015	205 660,00 €	10	20 566,00 €	205 660,00 €	0,00 €
201500000010	1 bus GX337 immat DT 117 KX	03/09/2015	242 999,12 €	10	24 299,12 €	242 999,12 €	0,00 €
201600000002	Achat réhausseurs et siège auto Bébé pour véhicules TAD (3 sièges Bébé)	27/02/2016	133,31 €	10	13,33 €	119,97 €	13,34 €
201600000003	un valideur et pupitre pour bus urbain	29/02/2016	2 830,86 €	10	283,00 €	2 547,00 €	283,86 €
201600000004	1 siège auto	15/03/2016	41,66 €	10	4,00 €	36,00 €	5,66 €
201600000005	TICOMPACT 02/434 ABS + SS compteur + PRODIS Decoupe RS485 Soissons	02/05/2016	2 076,18 €	10	208,00 €	1 872,00 €	204,18 €
201600000006	Pupitre KC 640USB	02/05/2016	414,40 €	10	41,00 €	369,00 €	45,40 €
201600000008	Ticomcompact compteur + prodis + découpe Soissons	01/06/2016	6 388,30 €	10	639,00 €	5 751,00 €	637,30 €
201600000014	Achat bus selon marché 2015/01 immatriculé EC-604-YS	25/07/2016	237 000,00 €	10	23 700,00 €	213 300,00 €	23 700,00 €
201700000018	Changement rouleau de lavage - base bus	07/04/2017	6 328,20 €	5	0,00 €	6 328,20 €	0,00 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le



ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

Compte : 2182 - Matériel de transport

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
201700000021	Pupitre + compieur	23/06/2017	643,97 €	10	64,00 €	512,00 €	131,97 €
201700000024	Acquisition Pupitre pour bus IVECO 2017	21/08/2017	4 402,36 €	10	440,00 €	3 520,00 €	882,36 €
201700000025	Acquisition Bus IVECO 2017 - Marché 2015/01	04/08/2017	244 584,00 €	10	24 458,00 €	195 664,00 €	48 920,00 €
201700000026	Acuisition d'un SAE et d'une billettique sans contact	01/09/2017	83 658,94 €	10	8 366,00 €	66 928,00 €	16 730,94 €
201700000028	Acquisition de 5 système billettique autonome Portable et des matériels accessoir	26/10/2017	3 710,61 €	10	371,00 €	2 968,00 €	742,61 €
201700000029	Achats supplémentaire de smartphone et valdeur	08/11/2017	2 757,16 €	10	276,00 €	2 208,00 €	549,16 €
201800000032	Investissement matériel embarqué	29/11/2018	43 787,07 €	10	7 006,27 €	22 768,27 €	21 018,80 €
201800000034	Acquisition d'un Bus Urbanway 12M Diesel 2018 Marché 2015/01	25/09/2018	240 578,70 €	10	24 058,00 €	174 421,00 €	66 157,70 €
201800000035	Compteur+Façade Baumer	25/10/2018	2 934,62 €	10	293,00 €	2 003,00 €	931,62 €
201800000092	FORMATION DU PERSONNEL SUR MAT DE TRANSPORT	31/12/2018	17 450,00 €	10	4 362,50 €	4 362,50 €	13 087,50 €
201900000036	Compteurs BL 1909233 et 1909236	04/07/2019	0,00 €	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €
201900000037	Compteurs BL 1909233 et 1909236 (Oblitérateur véhicule Coeur de Ville)	04/07/2019	2 924,62 €	10	292,00 €	1 752,00 €	1 172,62 €
201900000038	Minibus Dietrich véhicules immat. FH-327-NC	23/07/2019	152 796,77 €	10	15 280,00 €	91 680,00 €	61 116,77 €
201900000042	Facture BUS IVECO Immat. FK-433-KE	14/10/2019	237 782,10 €	10	23 778,21 €	146 632,30 €	91 149,80 €
202000000042	Facture Réparation Jumper	10/02/2020	6 504,45 €	10	650,45 €	3 252,25 €	3 252,20 €
202000000054	Moteur CITROEN JUMPER IMMAT. VF7YBSMFC12496940	21/12/2020	6 495,99 €	10	649,60 €	3 248,00 €	3 247,99 €
202100000054	Véhicule Boxer	03/06/2021	25 181,39 €	10	2 518,14 €	10 072,56 €	15 108,83 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
 Reçu en préfecture le 06/05/2025
 Publié le
 ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

Compte : 2182 - Matériel de transport

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
202100000056	Création de cartes de transport	27/07/2021	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
202100000057	Distributeur 2 litres spécial transport	30/08/2021	7 880,00 €	10	788,00 €	3 152,00 €	4 728,00 €
202200000066	Douille transmission et Boîte de transfert	26/04/2022	4 566,91 €	10	456,69 €	1 370,07 €	3 196,84 €
202200000070	Autobus Iveco Bus Urbanway 12M 2 Portes Diesel	05/07/2022	259 494,10 €	10	25 949,41 €	77 848,23 €	181 645,87 €
202200000075	Exploitation réseau TAD - Juillet 2022	07/09/2022	70 263,46 €	4	17 565,87 €	52 697,61 €	17 565,85 €
202200000078	Exploitation réseau TAD - Août 2022	10/10/2022	65 879,01 €	4	16 469,75 €	49 409,25 €	16 469,76 €
202200000079	Exploitation réseau TAD - Septembre 2022	14/10/2022	65 879,01 €	4	16 469,75 €	49 409,25 €	16 469,76 €
202200000082	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - Octobre 2022	18/11/2022	65 879,01 €	4	16 469,75 €	49 409,25 €	16 469,76 €
202200000087	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - Novembre 2022	15/12/2022	65 879,01 €	4	16 469,75 €	49 409,25 €	16 469,76 €
202200000090	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - Décembre 2022	28/12/2022	65 879,01 €	4	16 469,75 €	49 409,25 €	16 469,76 €
202300000092	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - 2023	01/02/2023	670 008,93 €	4	167 502,23 €	335 004,46 €	335 004,47 €
202300000095	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - Février 2023	02/03/2023	65 879,01 €	4	16 469,75 €	32 939,50 €	32 939,51 €
Total du compte : 2182			5 912 531,29 €		494 741,65 €	4 886 011,34 €	1 026 519,95 €

Compte : 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
199202	armoire et tablettes	01/12/1992	433,42 €	10	0,00 €	433,42 €	0,00 €
199303	bureaux et armoires	01/12/1993	9 507,68 €	10	0,00 €	9 507,68 €	0,00 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le




ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

Compte : 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
199602	40 chaises	01/02/1996	2 262,34 €	10	0,00 €	2 262,34 €	0,00 €
200214	Equipement situs extincteurs	26/02/2002	342,60 €	10	0,00 €	342,60 €	0,00 €
200709	Pieuse et destructeur de papier	27/09/2007	1 200,00 €	5	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €
201109	Armoire à rideaux	30/09/2011	214,20 €	10	0,00 €	214,20 €	0,00 €
201207	Rayonnage salle d'archives	07/09/2012	669,72 €	10	0,00 €	669,72 €	0,00 €
201208	Armoires métalliques	07/09/2012	1 280,00 €	10	0,00 €	1 280,00 €	0,00 €
201500000005	Achat cloison création 3ème poste centrale et renouvellement 3 fauteuils	30/03/2015	601,35 €	10	60,09 €	601,35 €	0,00 €
201500000009	Renouvellement de matériel informatique	28/08/2015	8 261,70 €	5	0,00 €	8 261,70 €	0,00 €
201500000012	Achat fauteuil assistant technique	23/11/2015	157,06 €	10	13,06 €	157,06 €	0,00 €
201700000017	Photocopieur canon IRA 5535I	28/02/2017	8 400,00 €	5	0,00 €	8 400,00 €	0,00 €
201700000020	Achat imprimante base bus	12/04/2017	41,58 €	1	0,00 €	41,58 €	0,00 €
201800000028	Installation d'une baie serveur	12/02/2018	1 812,53 €	5	0,00 €	1 812,53 €	0,00 €
201800000030	Acquisition Copieur IRA2561	11/04/2018	2 481,62 €	5	0,00 €	2 481,62 €	0,00 €
201800000031	Changement du Serveur SITUS	15/02/2018	12 052,89 €	10	1 205,00 €	8 435,00 €	3 617,89 €
201800000032-2018	Acquisition de 5 caméra et du serveur vidéo	17/09/2018	4 000,00 €	10	400,00 €	2 900,00 €	1 100,00 €
201800000036	PC Comptabilité	27/10/2018	1 139,20 €	10	114,00 €	817,00 €	322,20 €
201800000036BIS	IPAD (réf. MR7F2NF/A)	08/12/2018	310,25 €	1	310,25 €	310,25 €	0,00 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
 Reçu en préfecture le 06/05/2025
 Publié le 
 ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

Compte : 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
201900000034	Souris ergonomique	20/06/2019	622,72 €	5	0,00 €	622,72 €	0,00 €
201900000035	Renouvellement 5 postes informatiques	20/06/2019	4 778,00 €	5	0,00 €	4 778,00 €	0,00 €
201900000043	Matériel informatique IPAD	16/12/2019	1 588,52 €	10	158,85 €	953,10 €	635,42 €
201900000059	Câbles caisses-DB9/RJ11	25/01/2019	13,00 €	1	0,00 €	13,00 €	0,00 €
202000000044	Travaux de câblage informatique	30/11/2020	4 525,12 €	10	453,00 €	2 265,00 €	2 260,12 €
202000000047	PC 4ème poste centrale de mobilité	08/10/2020	1 239,02 €	10	123,90 €	619,50 €	619,52 €
202000000048	Achats Coques transparente iPhone 7/8 - Septembre 2020	15/10/2020	16,67 €	10	1,67 €	8,35 €	8,32 €
202000000048	IPHONE SE 64 Go APPLE	15/10/2020	815,00 €	10	81,50 €	407,50 €	407,50 €
202000000050	Achat tablette iPad Elus 10.2 pouces Wi-Fi 32 Go - Gris sidéral	17/11/2020	4 895,80 €	10	489,58 €	2 447,90 €	2 447,90 €
202000000052	Achat et mise en place de la Kbox	23/11/2020	10 727,00 €	10	1 073,00 €	5 365,00 €	5 362,00 €
202100000053	Renouvellement équipement téléphonique	23/01/2021	4 788,00 €	10	478,80 €	1 915,20 €	2 872,80 €
202100000067	Achat 11 écrans 24 pouces	17/12/2021	1 698,00 €	10	169,80 €	679,20 €	1 018,80 €
202200000064	2 Smartphones	14/02/2022	513,00 €	10	51,30 €	153,90 €	359,10 €
202200000065	PC Fixe PEC	18/02/2022	1 002,00 €	10	100,20 €	300,60 €	701,40 €
202200000067	Rétroprojecteur	02/05/2022	499,99 €	10	50,00 €	150,00 €	349,99 €
202200000068	Caisse Boutique	19/05/2022	5 440,00 €	10	544,00 €	1 632,00 €	3 808,00 €
202200000072	Facture 4 PC portables et 2 iPad	19/08/2022	5 681,32 €	10	568,13 €	1 704,39 €	3 976,93 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le



ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

Compte : 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
202200000076	PC portables et tablettes	22/09/2022	5 840,66 €	10	584,07 €	1 752,21 €	4 088,45 €
202200000084	KBOX dématérialisation dossiers comités syndicaux	23/11/2022	6 104,00 €	10	610,40 €	1 831,20 €	4 272,80 €
202200000085	5 tablettes iPad	05/12/2022	4 217,50 €	10	421,75 €	1 265,25 €	2 952,25 €
202200000086	4 PC portables- Novembre 2022	05/12/2022	2 931,68 €	10	293,17 €	879,51 €	2 052,17 €
202200000089	Achat 2 ipad Pro -Décembre 2022	26/12/2022	3 568,64 €	10	356,86 €	1 070,58 €	2 498,06 €
202200000092	Plateforme OFLUX - Décembre 2022	29/12/2022	1 912,00 €	10	191,20 €	573,60 €	1 338,40 €
202300000093	Achat 2 iphone Elus	23/02/2023	2 773,12 €	5	554,62 €	1 109,24 €	1 663,88 €
202300000094	Achats 2 Smartphones Directeur et responsable	01/03/2023	1 305,06 €	5	261,01 €	522,02 €	783,04 €
202300000099	Boitier WATCHGUARD	23/05/2023	1 540,00 €	5	308,00 €	616,00 €	924,00 €
202300000101	Achat 4 Casques DECT MOMAURAL centrale téléphonique- Juin 2023	21/06/2023	525,20 €	5	105,04 €	210,08 €	315,12 €
202300000105	Intégration 3CX pour téléphonie	05/07/2023	5 213,15 €	5	1 042,63 €	2 085,26 €	3 127,89 €
202400000097	Mise en place VoIP	29/02/2024	6 820,65 €	5	1 364,13 €	1 364,13 €	5 456,52 €
Total du compte : 2183			146 762,96 €		12 539,01 €	87 422,49 €	59 340,47 €

Compte : 2184 - Mobilier

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
198905	3 sablons et équipement	01/12/1989	6 808,19 €	10	0,00 €	6 808,19 €	0,00 €
200020	20 Citaprim + équipements	26/11/2000	17 255,70 €	10	0,00 €	17 255,70 €	0,00 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le



ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

Compte : 2184 - Mobilier

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
200110	30 citaprim + équipements	01/01/2001	17 674,94 €	10	0,00 €	17 674,94 €	0,00 €
200216	20 citaprim + équipements	10/09/2002	10 684,00 €	10	0,00 €	10 684,00 €	0,00 €
200310	Réfrigérateur	05/11/2003	270,00 €	10	0,00 €	270,00 €	0,00 €
200403	Extincteur	03/02/2004	107,50 €	10	0,00 €	107,50 €	0,00 €
200606	Extincteur	19/05/2006	107,50 €	10	0,00 €	107,50 €	0,00 €
200613	200 poteaux d'arrêts	15/11/2006	127 192,00 €	15	0,00 €	127 192,00 €	0,00 €
200706	Achat poteaux (x10)	29/06/2007	5 850,00 €	15	0,00 €	5 850,00 €	0,00 €
200804	Echelle et rambarde station lavage	09/09/2008	8 563,70 €	10	0,00 €	8 563,70 €	0,00 €
201209	5 poteaux d'arrêts MDO	07/09/2012	2 750,00 €	15	183,33 €	2 383,29 €	366,71 €
201215	Nettoyeur vapeur	23/11/2012	250,76 €	10	0,00 €	250,76 €	0,00 €
201216	Petit mobilier (cadre, horloge)	07/12/2012	266,00 €	10	0,00 €	266,00 €	0,00 €
201305	Réfrigérateur 1er étage	02/08/2013	166,39 €	10	0,00 €	166,39 €	0,00 €
201306	3 ventilateurs	12/08/2013	83,45 €	10	0,00 €	83,45 €	0,00 €
201307	10 poteaux d'arrêts	11/10/2013	5 970,00 €	15	398,00 €	4 776,00 €	1 194,00 €
201313	Aspirateur	13/12/2013	232,00 €	10	0,00 €	232,00 €	0,00 €
201400000006	Extincteurs	11/02/2014	185,60 €	10	0,00 €	185,60 €	0,00 €
201600000010	Compresseur 100L 3 CV Mono	11/06/2016	520,00 €	10	52,00 €	468,00 €	52,00 €

BUD - Budget Principal

Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le



ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

Compte : 2184 - Mobilier

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Durée	Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2025
		Date	Valeur origine		Exercice en cours	Total fin Exercice	
201600000012	Fauteuil de bureau	27/06/2016	157,06 €	10	15,71 €	149,25 €	7,81 €
201600000013	Caisson de bureau	27/06/2016	169,00 €	10	16,90 €	160,55 €	8,45 €
201800000029	5 Poteaux Elite	16/01/2018	3 541,00 €	15	236,00 €	1 652,00 €	1 889,00 €
201900000039	Ouvrant cadre horaire (porte arrêt de bus)	05/08/2019	780,00 €	10	78,00 €	468,00 €	312,00 €
202000000045	Siège 4ème bureau centrale de mobilité - Août 2020	08/09/2020	152,50 €	10	15,25 €	76,25 €	76,25 €
202000000046	4 lampes de bureau centrale de mobilité	08/09/2020	102,96 €	10	10,30 €	51,50 €	51,46 €
202000000049	Armoire basse	29/10/2020	217,67 €	10	21,77 €	108,85 €	108,82 €
202200000077	Roll-up TUS/ TAD et SITUS	06/10/2022	720,00 €	15	48,00 €	144,00 €	576,00 €
202400000094	7 Poteaux elite	20/02/2024	5 565,00 €	15	371,00 €	371,00 €	5 194,00 €
202400000096	3 Totem Cyclovis -2023	23/02/2024	3 330,00 €	10	333,00 €	333,00 €	2 997,00 €
202400000100	Changement extincteur Boutique Bus	15/07/2024	125,00 €	1	125,00 €	125,00 €	0,00 €
202400000104	4 Poteaux Elite - Décembre 2024	14/12/2024	3 232,00 €	15	215,47 €	215,47 €	3 016,53 €
Total du compte : 2184			223 029,92 €		2 119,73 €	207 179,89 €	15 850,03 €
Total du budget : BUD - Budget Principal			7 538 129,89 €		553 663,97 €	5 704 143,89 €	1 833 986,00 €

Ratios d'analyse financière

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la collectivité avec les indicateurs permettant de les calculer. Pour rappel :

L'épargne brute, elle correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements

A noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

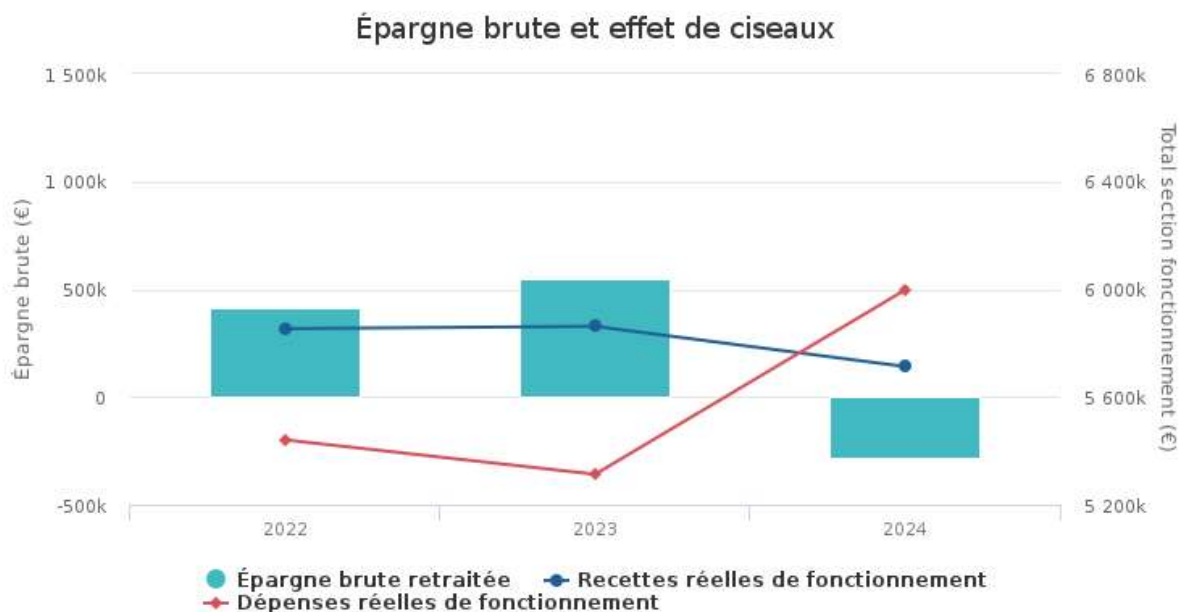
L'épargne nette ou capacité d'autofinancement représente le montant d'autofinancement réel de la collectivité sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retraité le montant des emprunts souscrits par la Collectivité sur l'exercice.

Évolution des niveaux d'épargne de la collectivité

Année	2022	2023	2024	2023-2024 %
Recettes Réelles de fonctionnement	5 868 730,41	6 067 187,43	5 712 872,98	-5,84 %
<i>Dont recettes exceptionnelles</i>	<i>21 135,22</i>	<i>205 100,34</i>	<i>118 647,25</i>	<i>-42,15 %</i>
Dépenses Réelles de fonctionnement	5 440 392,43	5 312 767,87	5 997 242,03	12,88 %
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>40</i>	<i>22 480,86</i>	<i>0</i>	<i>-100 %</i>
Epargne brute (€)	413 337,98	549 419,56	-284 369,05	-151,76%
Taux d'épargne brute %	7,07 %	9,37 %	-5,08%	-
Amortissement du capital de la dette	0 €	0 €	0 €	-%
Epargne nette (€)	413 337,98 €	549 419,56 €	-284 369,05 €	-151,76%
Encours de dette	0 €	0 €	0 €	-%
Capacité de désendettement	0	0	0	-



Le montant d'épargne brute de la Collectivité est égal à la différence entre l'axe bleu et l'axe rouge (prendre en compte les retraitements). Si les dépenses réelles de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes réelles de fonctionnement, un effet de ciseau se créé, ce qui a pour conséquence d'endommager l'épargne brute dégagée par la Collectivité et de possiblement dégrader sa situation financière.





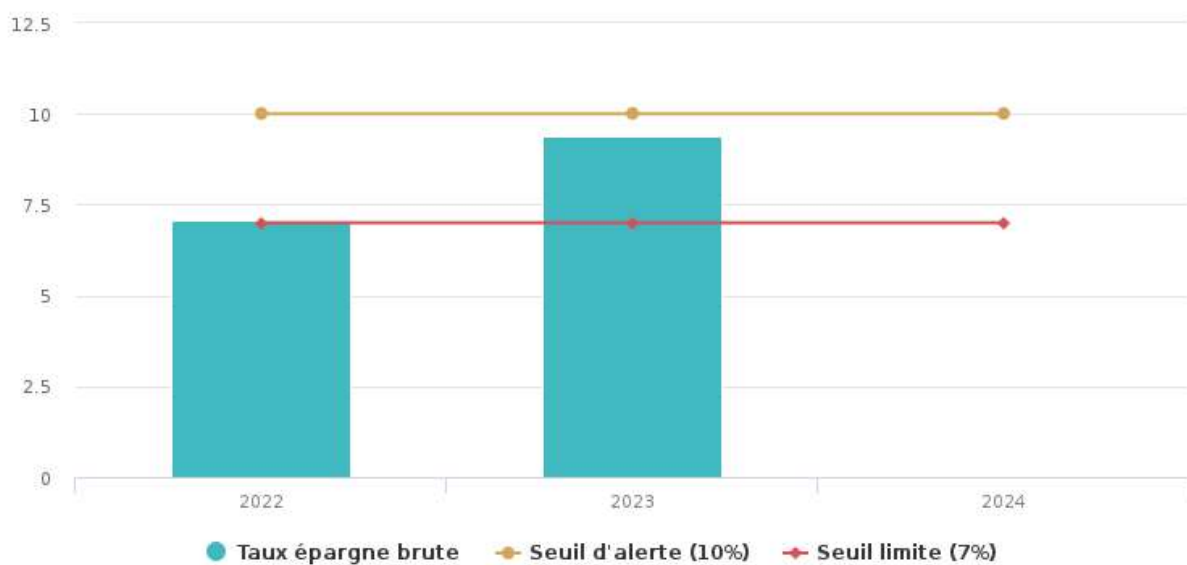
Le taux d'épargne brute correspond au rapport entre l'épargne brute (hors produits et charges exceptionnels) et les recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Il permet de mesurer le pourcentage de ces recettes qui pourront être alloués à la section d'investissement afin de rembourser le capital de la dette et autofinancer les investissements de l'année en cours.

Deux seuils d'alerte sont ici présentés. Le premier, à 10% correspond à un premier avertissement, la collectivité en dessous de ce seuil n'est plus à l'abri d'une chute sensible ou perte totale d'épargne.

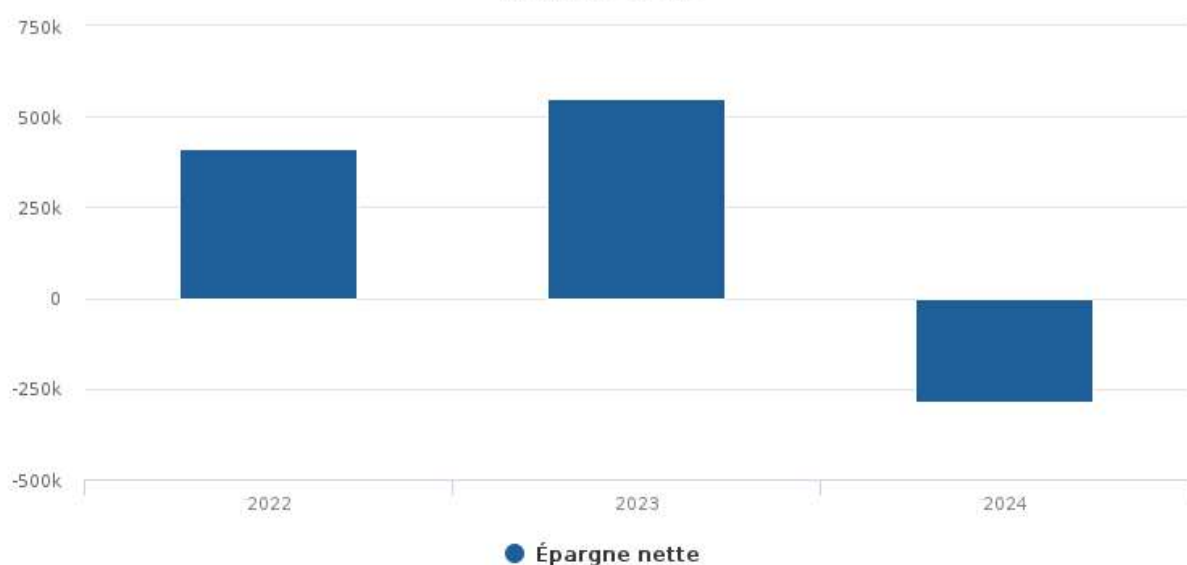
Le second seuil d'alerte (7% des RRF) représente un seuil limite. En dessous de ce seuil, la collectivité ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir emprunter si elle le souhaite.

Pour information, le taux moyen d'épargne brute d'une collectivité française se situait aux alentours de 16,5 % en 2023 (DGCL – Données DGFIP).

Taux d'épargne brute de la collectivité et seuils d'alerte



Épargne nette



La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la collectivité et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation. Si la capacité de désendettement de la collectivité est supérieure à ce seuil, cela veut dire qu'elle devrait de nouveau emprunter pour réhabiliter un équipement sur lequel elle n'a toujours pas fini de rembourser sa dette. Un cercle négatif se formerait alors et porterait sérieusement atteinte à la solvabilité financière de la collectivité, notamment au niveau des établissements de crédit.

Pour information, la capacité de désendettement moyenne d'une commune française se situait aux alentours de 4,6 années en 2023 (bulletin d'information statistique de la DGCL 2023).



SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS – Budget Principal – BP – 2025

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES :

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17 Avril 2025

Présenté par Monsieur Loïc LALYS, Le Président,
 A Soissons, le 29 avril 2025

Les membres de l'assemblée délibérante

J. Philipon	Philipon	BERGÉ Severine	Severine
P. GONTARON	GONTARON	CERY SAUSOGNE	
JH BÉZIN	BÉZIN	Emilien FAUCON	FAUCON
JY COUTEAU	COUTEAU	MADIOT Claude	MADIOT
S-B Marchel	MARCHEL	Jean-Luc Nivart	Nivart
Alex DESUNEUR	DESUNEUR	Guillaume BOURBON	BOURBON
Thierry Routier	ROUTIER	Sylvie LALOC	LALOC
WALLÉ Dominique	WALLÉ	Eliane Vapeux	Vapeux
MARTIN Nathalie	MARTIN	Vincent CHAQUENEY	CHAQUENEY
MADY Claudie	MADY	Loïc LALYS	LALYS
Camille Claude	Camille		

Certifie exécutoire par Loïc LALYS, Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 2502041200027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS
---	--

POSTE COMPTABLE DE : 00TRESORERIE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Budget Principal (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 28

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 30

A3.2 - Etalement des provisions 31

A4.1 - Equilibre des opérations financières 32

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 33

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 34

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 35

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 36

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 37

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 38

A6 - Etat des charges transférées 39

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 40

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 41

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 42

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 43

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 44

B1.5 - Etat des marchés de partenariat 45

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 46

B1.7 - Etat des engagements reçus 47

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 48

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 49

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 50

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 52

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 53

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 54

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 55

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 29/04/2025 00:00:00.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 480 445,22	6 919 888,92
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 439 443,70	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 919 888,92	6 919 888,92

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 438 801,22	269 777,37
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 367 002,13
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 438 801,22	1 636 779,50

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 358 690,14	8 556 668,42
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 626 804,28	0,00	5 738 247,85	0,00	5 738 247,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	365 404,00	0,00	445 370,00	0,00	445 370,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 023,28	0,00	22 050,00	0,00	22 050,00
Total des dépenses de gestion des services		6 019 231,56	0,00	6 205 667,85	0,00	6 205 667,85
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 078,30		5 000,00	0,00	5 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 022 509,86	0,00	6 210 667,85	0,00	6 210 667,85
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	627 861,41		269 777,37	0,00	269 777,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		627 861,41		269 777,37	0,00	269 777,37
TOTAL		6 650 371,27	0,00	6 480 445,22	0,00	6 480 445,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	439 443,70
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 919 888,92
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	660 404,86	0,00	790 000,00	0,00	790 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	2 872 297,66	0,00	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 545 526,30	0,00	2 942 287,70	0,00	2 942 287,70
75	Autres produits de gestion courante	87,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 080 316,21	0,00	6 533 987,70	0,00	6 533 987,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	116 417,00	0,00	2 100,00	0,00	2 100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 196 733,21	0,00	6 536 087,70	0,00	6 536 087,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		383 801,22	0,00	383 801,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		383 801,22	0,00	383 801,22
TOTAL		6 196 733,21	0,00	6 919 888,92	0,00	6 919 888,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 919 888,92
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	-114 023,85
---	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 400 566,48	0,00	960 000,00	0,00	960 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 412 566,48	0,00	980 000,00	0,00	980 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	23 462,83		75 000,00	0,00	75 000,00
	Total des dépenses financières	23 462,83	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 436 029,31	0,00	1 055 000,00	0,00	1 055 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		383 801,22	0,00	383 801,22
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		383 801,22	0,00	383 801,22
	TOTAL	1 436 029,31	0,00	1 438 801,22	0,00	1 438 801,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 438 801,22

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
 Reçu en préfecture le 06/05/2025
 Publié le 0,00
 ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	627 861,41		269 777,37	0,00	269 777,37
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		627 861,41		269 777,37	0,00	269 777,37
TOTAL		627 861,41	0,00	269 777,37	0,00	269 777,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 367 002,13
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 636 779,50
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	-114 023,85
---	--------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 738 247,85		5 738 247,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	445 370,00		445 370,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 050,00		22 050,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	269 777,37	269 777,37
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 210 667,85	269 777,37	6 480 445,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	439 443,70
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 919 888,92
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	960 000,00	0,00	960 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		383 801,22	383 801,22
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	75 000,00		75 000,00
Dépenses d'investissement – Total		1 055 000,00	383 801,22	1 438 801,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 438 801,22
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 700,00		1 700,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	790 000,00		790 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	2 800 000,00		2 800 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 942 287,70		2 942 287,70
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 100,00	0,00	2 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	383 801,22	383 801,22
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	6 536 087,70	383 801,22	6 919 888,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 919 888,92
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		269 777,37	269 777,37
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	269 777,37	269 777,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 367 002,13
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 636 779,50
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 626 804,28	5 738 247,85	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	40 000,00	50 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	15 824,25	10 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	15,00	20,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 121,65	1 600,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	20 604,02	11 000,00	0,00
611	Sous-traitance générale	4 761 204,02	5 195 247,85	0,00
6135	Locations mobilières	339,24	340,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 000,00	4 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 800,00	7 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 150,00	1 500,00	0,00
6156	Maintenance	135 000,00	110 000,00	0,00
6161	Multirisques	10 432,84	12 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	20 587,22	40 000,00	0,00
618	Divers	541 700,00	230 000,00	0,00
6222	Commissions et courtages sur ventes	600,00	300,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	40 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	2 300,00	0,00
6237	Publications	15 000,00	1 300,00	0,00
6238	Divers	21 500,00	12 500,00	0,00
6256	Missions	200,00	200,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	900,00	340,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	4 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	900,00	0,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	1 914,14	2 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 611,90	1 700,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	365 404,00	445 370,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	117 150,00	85 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	150,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 800,00	2 000,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	400,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	154 597,00	270 000,00	0,00
6413	Primes et gratifications	1 275,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	2 330,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	19 200,00	30 600,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	3 552,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	52 900,00	54 000,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	1 500,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	11 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 400,00	1 300,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	420,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 023,28	22 050,00	0,00
6531	Indemnités élus	20 723,28	21 500,00	0,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	5 800,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	500,00	0,00
6583	Déficits sur opérations de gestion	0,00	5,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	500,00	45,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 019 231,56	6 205 667,85	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	3 078,30	5 000,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 022 509,86	6 210 667,85	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	627 861,41	269 777,37	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	56 640,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	571 221,41	269 777,37	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		627 861,41	269 777,37	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		627 861,41	269 777,37	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 650 371,27	6 480 445,22	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	439 443,70
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 919 888,92
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 000,00	1 700,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	2 000,00	1 700,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	660 404,86	790 000,00	0,00
7061	Transport de voyageur	623 834,86	721 000,00	0,00
7062	Recettes messageries par autocars	19 570,00	19 000,00	0,00
7068	Services accessoires transports	17 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	50 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	2 872 297,66	2 800 000,00	0,00
734	Versement de mobilité	2 872 297,66	2 800 000,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 545 526,30	2 942 287,70	0,00
7471	Subv. exploitat° État	13 104,00	13 104,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 449 183,70	1 449 183,70	0,00
7474	Subv. exploitat° Communes	1 083 238,60	1 480 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	87,39	0,00	0,00
7588	Autres	87,39	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 080 316,21	6 533 987,70	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	116 417,00	2 100,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	2 100,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	116 417,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 196 733,21	6 536 087,70	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	383 801,22	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	383 801,22	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	383 801,22	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 196 733,21	6 919 888,92	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 919 888,92
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	12 000,00	20 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	12 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 400 566,48	960 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	64 566,48	15 000,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	20 000,00	100 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 300 000,00	800 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	14 000,00	10 000,00	0,00
2184	Mobilier	2 000,00	15 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 412 566,48	980 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	23 462,83	75 000,00	0,00
Total des dépenses financières		23 462,83	75 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 436 029,31	1 055 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	383 801,22	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	383 801,22	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	383 801,22	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	383 801,22	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 436 029,31	1 438 801,22	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 438 801,22
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	627 861,41	269 777,37	0,00
2182	Matériel de transport	56 640,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 299,00	3 299,00	0,00
28131	Bâtiments	15 693,95	15 693,95	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 947,56	2 018,12	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 608,19	7 585,22	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	10 163,62	15 667,29	0,00
28182	Matériel de transport	520 456,10	210 855,05	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 959,17	12 539,01	0,00
28184	Mobilier	1 093,82	2 119,73	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		627 861,41	269 777,37	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		627 861,41	269 777,37	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		627 861,41	269 777,37	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 367 002,13
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 636 779,50
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2025

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
 Reçu en préfecture le 06/05/2025
 Publié le 06/05/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Échecité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2025

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 06/05/2025

Reçu en préfecture le 06/05/2025

Publié le

06/05/2025

ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.


(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
Reçu en préfecture le 06/05/2025
Publié le 
ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		


(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
Reçu en préfecture le 06/05/2025
Publié le
ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	


Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	205 Frais d'études, de recherches et de développement	2	28/10/2008
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	28/10/2008
L	2182 Matériel de transport Midibus	10	28/10/2008
L	2183 Matériel de bureau	10	28/10/2008
L	2184 Mobilier (autre que poteaux d'arrêt)	10	28/10/2008
L	2131 Bâtiments (Biens immeubles et les travaux s'y rapportant)	50	11/04/2023
L	2153 Installations modifiant de manière importante le bien	50	11/04/2023
L	2153 Installations sans modification importante du bien	15	11/04/2023
L	2182 Matériel de transport marché TAD	4	11/04/2023
L	2183 Matériel informatique	5	11/04/2023
L	2184 Poteaux d'arrêt	15	28/10/2023
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	10	25/06/2024
L	2156 Billetterie légère	5	25/06/2024
L	2156 Matériel de transport d'exploitation	10	25/06/2024
L	2182 Matériel de transport Bus	12	25/06/2024
L	2182 Matériel de transport Minibus	8	25/06/2024
L	2183 Téléphonie	3	25/06/2024

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 06/05/2025	
Reçu en préfecture le 06/05/2025	
Publié le	
ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF	IV

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 367 002,13	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 367 002,13	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 367 002,13	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 367 002,13	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	75 000,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	269 777,37	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	194 777,37	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES****A4.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		75 000,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		75 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	75 000,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		269 777,37	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		269 777,37	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 299,00	0,00
28131	Bâtiments	15 693,95	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 018,12	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 585,22	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	15 667,29	0,00
28182	Matériel de transport	210 855,05	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	12 539,01	0,00
28184	Mobilier	2 119,73	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION
A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**Berser
Le-rsult

IV

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 536 087,70
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
 Reçu en préfecture le 06/05/2025
 Publié le
 ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.6****B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	
	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1ère cl.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				74 794,00		
Agent d'accueil et régisseur	C	OTR		37 909,00	A	CDD
Agent de la mobilité	C	OTR		36 885,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				74 794,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT - Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L-352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES**
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
C2
C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.


La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
Reçu en préfecture le 06/05/2025
Publié le
ID : 002-250204120-20250429-29042025_5B-BF



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Président,

A Soissons le 01/01/2000

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Soissons, le 29/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Soissons, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.